

## AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE INFORMELLE

N° FOB001/2015

*Source de financement* : budget de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), ligne : 619 « Autres fournitures extérieurs » 6190 « Fourniture de bureau ».

### FOURNITURES DE BUREAU

1. L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) a obtenu dans le cadre de son budget 2015 des fonds, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de *fournitures de bureau*.
2. L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : *des fournitures de bureau*.

Le marché sera passé sur prix unitaires.

Les fournitures, objet du présent appel à concurrence, seront livrées en *trois (03) lots* :

LOT (S)	DESIGNATION	DELAI DE LIVRAISON MAXI.
01	Fourniture de papeterie	Deux semaines (02)
02	Fourniture de petits matériels de bureau	Deux semaines (02)
03	Fourniture de bureau	Deux semaines (02)

Le détail des articles par lot est joint en annexe.

3. La passation du marché sera conduite par appel à la concurrence informelle tel que défini dans l'arrêté N° 201 MEF/DGBF/DMP du 21 avril 2010 portant conditions de mise en œuvre de la concurrence informelle pour les dépenses inférieures au seuil de passation des marchés publics à l'article 2 et ouvert à tous les candidats éligibles établis en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur NOMEL Gnagne François dans les locaux de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) sis à Cocody, Riviera 3, rue du lycée Français, lot n° 1085 îlot n° 118, 25 BP 529 Abidjan 25, Tél : 22.40.00.40 de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes temps universel, les jours ouvrables.
5. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - la preuve de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier (RCCM),
  - la preuve de l'immatriculation fiscale,
  - la preuve de l'immatriculation auprès des organismes de sécurité sociale,
  - la preuve de l'attestation de domiciliation bancaire ou de compte.

**NB :**

L'absence de l'une de ses pièces vaut rejet de l'offre à l'analyse.

## ANNEXE MODIFIEE

### Lot 1 : FOURNITURE DE PAPETERIE (RAME DE PAPIER)

N°	DESIGNATION	CARATERISTIQUE	QUANTITE
01	rame de papier A4	carton de 5 rames	500
02	rame de papier A3	carton de 5 rames	50

### Lot 2 : FOURNITURE DE PETITS MATERIELS DE BUREAU

N°	DESIGNATION	CARATERISTIQUE	QUANTITE
1	agrafes 8/4	lot de 10 paquets de 1000	15
2	colle bâtonnet	paquet de 10	20
3	sous main "double simili cuir"	unité	30
4	spirale n° 6	boite de 100	10
5	spirale n° 10	boite de 100	10
6	stylos noir	boîte de 50	20
7	stylos vert	boîte de 50	20
8	stylos bleu	boîte de 50	20
9	stylos rouge	boîte de 50	20

### Lot 3 : FOURNITURE DE BUREAU

N°	DESIGNATION	CARATERISTIQUE	QTE
1	boite d'archives	format grand	100
2	chemise à rabat carton	paquet de 10	100
3	chrono avec perforeuse	unité	100
4	couverture cartonnée A3	paquet de 100	20
5	couverture transparent pour relier A3	paquet de 100	10
6	enveloppe blanche sans fenêtre	paquet de 25	100
7	enveloppe kaki A4	paquet de 25	300
8	registre A4	4 mains	8
9	registre A4	3 mains	8
10	registre A4	5 mains	9
11	registre A5	4 mains	8
12	registre A5	3 mains	8
13	registre A5	5 mains	9

6. Les candidats peuvent consulter ou retirer gratuitement le dossier d'appel à la concurrence informelle sur le site web : [www.anrmp.ci](http://www.anrmp.ci) ou à l'adresse mentionnée ci-après :

Secrétariat de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) sis à Cocody, Riviera 3, rue du lycée Français, lot n°1085 îlot n°118, 25 BP 529 Abidjan 25, Tél : 22.40.00.40

de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes temps universel, les jours ouvrables.

Les offres seront déposées au plus tard le vendredi 22 mai 2015 à 9 heures 00 minute, temps universel au Secrétariat de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) sis à Cocody, Riviera 3, rue du lycée Français, lot n°1085 îlot n°118, BP 529 Abidjan 25, Tél : 22.40.00.40.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes par le Comité de Sélection en présence des représentants des candidats présents le vendredi 22 mai 2015 à 9 heures 30 minutes temps universel à l'adresse ci-après :

la salle de conférence de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) sis à Cocody, Riviera 3, rue du lycée Français, lot n°1085 îlot n°118, 25 BP 529 Abidjan 25, Tél : 22.40.00.40.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Le Comité de Sélection est composé comme suit :

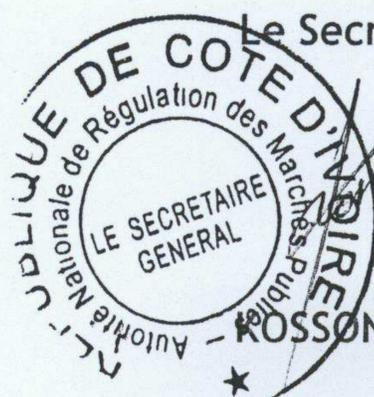
- l'Ordonnateur ou son représentant,
- le Chef du Service Administratif et Financier ou son représentant.

9. Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse du Comité de Sélection ou en délivrera copie à leur demande et à leurs frais.

10. Le présent appel à la concurrence informelle est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment l'arrêté N°201 MEF/DGBF/DMP du 21 avril 2010.

Fait à Abidjan, le 05 MAI 2015

Le Secrétaire Général



KOSSONOU K. Olivier